



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télec. : (819) 663-5327
Serv. Garde : (819) 663-1644

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télec. : (819) 663-4469
Serv. Garde : (819) 643-2878

Procès verbal
Conseil d'établissement (C.É.) de l'école de la Traversée
Mercredi, 24 octobre 2012

Présences :

Chantal Bisson
Valérie Carrier
Caroline Charbonneau-Nicol
Michelle Courchesne
Janik Daignault
Annie Drapeau
Sylvain Guimond
Marie-Claire Kambola
Céline Maheu
Alain Pilon
Véronique Pilote
Jonathan Rego
Manon Tanguay
Nicole Tassé
Nancy Vallerand

Absence :

Mélanie Cyr

1. Parole au public

Aucun public présent

2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modifications :

- Au point #4 : adoption du procès verbal du 20 septembre
- Le x au point #11 Mot de la présidente doit être dans la colonne Informer.
- Il manque des x dans la colonne Informer pour les points suivants: #12 Mot de la direction, #14 Mot du personnel de soutien et #15 Mot du personnel professionnel.

Varia : -violence et intimidation avec les règles de conduite de l'école
-uniformes
-journées spéciales

Proposé par Monsieur Jonathan Rego
Adopté par Madame Janik Daigneault

4. Adoption du procès verbal du 20 septembre

Aucune modification

Proposé par Madame Nicole Tassé
Adopté par Monsieur Jonathan Rego

5. Résolution aide aux leçons

Le budget de 13 518\$ sert à payer le salaire des enseignantes et des techniciennes qui donnent le service direct aux élèves. De plus, il y a une partie du budget qui peut servir à payer du service indirect aux élèves. Pour l'instant, il y aura une conférence le mercredi 7 novembre en soirée. Cette conférence sera donnée par Madame Brigitte Ménard et elle s'intitule : Comment accompagner mon enfant dans son cheminement scolaire.

La période d'aide aux leçons a une durée de 30 minutes et elle se donne sur l'heure du dîner ou après l'école.

Les membres du CÉ doivent adopter la Résolution 01-2012 concernant l'aide aux leçons.

Adoptée par Monsieur Jonathan Rego

6. Résolution école en forme et en santé

Le budget de 1826\$ est utilisé pour les élèves du 3^e cycle pour leur projet Fusion lumière. Pour réaliser ce projet, il y a aura des animateurs qui viendront travailler avec les élèves pour monter un spectacle que ces derniers présenteront à tous les élèves de l'école au mois de juin. Il y aura 10 % du budget qui ira pour l'achat de matériel pour l'activité du mois de juin (tous les enfants recevront un bracelet lumineux). L'activité revient à 5,29\$/élève.

Les membres du CÉ doivent adopter la Résolution 02-2012 concernant l'école en forme et en santé.

Adoptée par Madame Manon Tanguay

7. Résolution dons à l'école

La résolution n'est pas encore faite, car l'OPP n'est pas prêt à débiter leurs campagnes de financement. De plus, la décision concernant le pourcentage des sous qui ira pour le fond à destination spéciale et celui pour les activités école n'est pas encore prise.

Les membres du CÉ discutent de campagnes de financement (carte à gratter : deux classes ont déjà amassé 3000\$, marche-o-thon, quille-o-thon, racapatin-thon, chocolats, etc.), car il n'y a pas d'argent pour les activités école. Alors, les enseignants/enseignantes demandent des sous aux parents à chaque fois qu'ils font une activité. La discussion se poursuivra dans le mot du vice-président.

L'école a reçu deux dons :

-À chaque année, le directeur de chez Best Buy donne un montant de 2000\$ en matériel technologique. Cette année, il donnera aux élèves du 3^e cycle de Ste-Maria : 6 tablettes BlackBerry, une imprimante, des clés usb et il donnera une télévision avec support mural pour la classe TED. Il y a aussi la possibilité d'avoir deux Ipod. Il offre aussi des formations sur le matériel, sur les comptes Facebook ou sur la cyberintimidation. Il peut offrir jusqu'à six heures de formation.

-Le Club optimiste de Templeton donne 1000\$ à l'école pour une pièce de théâtre sur l'intimidation. L'école devra fournir 200\$ pour la pièce de théâtre et cet argent sera pris dans le budget sur la violence.

Adoptée par Madame Véronique Pilotte

8. Résolution quote-part service de garde

Il y aura une conseillère pédagogique qui viendra supporter le service de garde. Comme ce n'était pas prévu dans le budget, les directions ont accepté de prendre une légère quote-part dans le budget du service de garde pour payer le salaire de cette conseillère. Madame Bisson lit la résolution aux membres du CÉ. Les membres du CÉ doivent adopter la Résolution qui mentionne qu'une modification au budget 2012-2013 soit apportée en fonction de l'ajout d'une quote-part pour un soutien pédagogique au service de garde.

Proposée Monsieur Jonathan Rego

Adoptée par Madame Nicole Tassé

9. Activités culturelles et éducatives (activités cycle, classes et école)

-Madame Bisson présente les activités que les enseignantes de 2^e année désirent faire. Il y en a plusieurs, mais il y a déjà des pièces de théâtre qui sont complètes et comme les enseignantes ne savaient pas combien d'argent elles avaient, elles ont mis beaucoup d'activités, mais il est possible qu'elles ne les fassent pas toutes.

-La classe TED-EVS présente aux membres du CÉ la campagne de financement qu'elle désire faire pour amasser des sous afin de pouvoir acheter du matériel périssable (velcro, carton, batterie, etc.) dont elle a besoin. De plus, les intervenantes veulent avoir une plastifieuse qui plastifie le carton de façon plus rigide et des matelas. Pour pouvoir faire ces achats, il y aura une vente de produits Tupperware par catalogue.

-Les finissants/finissantes de l'école Ste-Maria planifient une sortie au Cosmodôme de Laval à la fin de l'année. Il y a deux forfaits de disponible, un au coût de 63\$ et l'autre au coût de 225\$. Il y aura un sondage auprès des parents pour choisir le forfait. Les élèves veulent faire une campagne de financement pour diminuer le coût du forfait choisi. Il y aura donc une vente de pâtisseries et de café lors de la rencontre des parents du jeudi 15 novembre.

Proposées par Madame Manon Tanguay
Adoptées par Monsieur Janik Daigneault

10. Service de garde

Madame Tanguay mentionne que les enfants sont allés à la ferme Proulx à la journée pédagogique du 5 octobre et ils ont eu une belle journée.

Pour la journée pédagogique du 2 novembre, l'école reçoit Katag. Les enfants joueront à des jeux avec des épées mousses. Pour ce qui est de celle du 16 novembre, il y aura une journée science à l'école qui sera animée par les éducatrices.

Madame Tanguay nous informe qu'il y a une bonne participation au dîner pizza.

11. Mot du vice-président

Monsieur Pilon nous mentionne qu'il trouve que les photos d'école sont très belles et d'une qualité supérieure. Le décor était simple tout en mettant l'enfant en valeur. La journée de la photo s'est bien déroulée selon la direction ainsi que selon la photographe. Madame Pilote a parlé avec la photographe. Elle nous informe que cette dernière était déçue des photos de groupe. Elle avait engagé une personne, mais elle aurait préféré s'en occuper elle-même.

Monsieur Pilon aimerait que les membres de CÉ choisissent une campagne de financement à faire maintenant pour pouvoir payer les activités école. Alors, les membres du CÉ proposent la vente de chocolat, car c'est une vente rapide et elle rapporte. Madame Pilote regarde rapidement dans des catalogues et les membres du CÉ décident de prendre le chocolat Lamontagne à 2,00\$.

Les membres du CÉ discutent aussi des cartes à gratter, mais il est impossible de faire les deux campagnes en même temps, donc peut-être que les cartes à gratter se feront au printemps prochain.

Madame Pilotte propose le chocolat avant Noël à 2,00\$ et elle s'occupera de contacter la compagnie Lamontagne.

Lors d'une prochaine réunion, les membres du CÉ parleront du fond à destination spécial.

12. Mot de la direction

-Madame Bisson nous informe que, avant la fin décembre, l'équipe-école doit rédiger son plan de lutte contre l'intimidation qui doit être en lien avec la convention de gestion. Il y a déjà des actions qui sont entreprises comme la pièce de théâtre sur l'intimidation et un projet avec les TES du centre d'aide. De plus, toutes les plaintes sur l'intimidation doivent se rendre au directeur général de la CSD pour être comptabilisées.

-Madame Bisson nous avise que le 4 octobre dernier, il y avait la consultation publique sur la division des territoires. Ce n'était pas un débat, mais un lieu où les parents pouvaient s'exprimer. Alors, ces derniers ont mentionné les facteurs suivants à prendre en considération : la proximité, la fratrie, l'ancienneté (vieux quartier versus nouveau quartier) et le temps en autobus.

-Madame Bisson nous mentionne qu'il y a une possibilité de grève dans le transport scolaire le lundi 5 novembre. Pour l'instant, la CSD ne détient pas d'information. Madame Bisson nous informe que le transport relève des parents. Aussitôt que l'école aura plus d'information, elle en informera les parents par l'entremise d'un communiqué.

13. Mot du personnel enseignant

Les enseignantes mentionnent que les parents ont reçu la première communication il y a deux semaines et que la deuxième communication sera remise le jeudi 15 novembre. Elles informent aussi les membres du CÉ qu'il y aura une rencontre de parents le soir du 15 novembre. De plus, le vendredi 26 octobre, dans chacun des deux édifices, il y aura le lancement de l'approche-orientante de cette année qui s'intitule Allume ton monde. Cette approche permet aux enfants d'actualiser leur potentiel en allant au bout de leur rêve (Allume ton potentiel), de s'investir dans leur milieu (Allume ton milieu), d'augmenter leur créativité (allume ta créativité) et d'avoir quelque chose qui a de l'importance pour eux dans leur vie (Allume ta vie). Cette année, à l'école, les deux thèmes abordés seront Allume ton milieu et Allume ta vie.

14. Mot du personnel de soutien

Madame Daigneault nous informe qu'il y a eu la semaine du soutien et que le jeudi 27 septembre, le syndicat avait invité le personnel de soutien à une soirée.

15. Mot du personnel professionnel

Madame Vallerand mentionne que le service en orthopédagogie est bien commencé, qu'elle est la responsable du service d'aide aux leçons et qu'il y aura la rédaction des plans d'intervention au début du mois de novembre pour les élèves qui reçoivent un service en orthopédagogie. Cette année, le plan d'intervention sera rédigé sur un nouveau formulaire.

16. Représentant du comité de parents

Monsieur Pilon nous informe qu'à la première réunion, il y a surtout eu des élections. Lors d'une autre réunion, Monsieur Guimond était présent avec Monsieur Pilon et ils ont réalisé qu'une commission scolaire, c'était compliquée.

17. Mot du commissaire

Monsieur Jolin était absent.

18. OPP

Monsieur Guimond nous informe qu'il y avait 5 parents présents et la directrice-adjointe lors de la première réunion. Cette rencontre a été constructive. Il y a eu de longues discussions sur le financement et la sollicitation. Madame Carrier, la directrice-adjointe, a demandé aux membres de l'OPP de se structurer davantage lors des prochaines réunions. De toute façon, c'est une obligation de la CDS. Les membres sont partis avec des tâches à faire à la maison. Monsieur Guimond nous mentionne que l'OPP travaille surtout pour l'édifice Ste-Maria. Les membres veulent fonder une fondation pour pouvoir donner des reçus d'impôts aux donateurs. Ils veulent aussi établir un plan d'affaire, trouver un nom pour l'OPP et pour la fondation et rendre l'OPP visible dès le début de l'année scolaire.

Madame Bisson mentionne, que cette année, elle fera tracer des lignes dans la cour de l'école Ste-Maria.

Les membres de l'OPP doivent se rencontrer à nouveau et lors d'une prochaine réunion du CÉ, les membres auront plus de détails.

Il est maintenant 20h30 et les membres demandent un vote pour prolonger la réunion de 15 minutes. Les membres ont voté en faveur du prolongement de 15 minutes.

19. Varia

19.1 violence et intimidation avec les règles de conduite de l'école : Monsieur Guimond a des questions concernant le point #13 qui se trouve dans l'agenda. Dans ce point, il est question de la politique concernant la violence et l'intimidation. Il veut savoir quelles sont les mesures prises ainsi que les interventions spécifiques utilisées par l'école. Madame Bisson lui répond qu'elle ne peut pas énumérer tous les moyens, toutes les mesures, toutes les interventions, toutes les conséquences utilisés par l'école, car c'est du cas par cas et ça dépend de la situation. De plus, monsieur Guimond veut savoir s'il y a des actions entreprises avec les autres élèves suite une situation de violence. Madame Bisson informe monsieur que c'est impossible de dire à tout le monde quelles ont été les interventions utilisées, mais en classe, les enseignants/enseignantes reviennent sur des situations problématiques et dans toute l'école, il y a le projet Vers le pacifique.

19.2 uniforme : Madame Kambola nous informe qu'un parent est venu la voir pour lui demander qu'elle discute avec les membres du CÉ concernant la possibilité d'avoir un uniforme à l'école. Madame Bisson lui répond qu'il faudrait en reparler, car c'est un gros débat étant donné qu'il faut prendre en compte le milieu socio-économique et qu'il faut consulter les enseignants/enseignantes et tous les parents.

19.3 journées spéciales : Monsieur Guimond veut savoir si, à l'école, les semaines thématiques (secrétaire, français, enseignants, etc.) et les journées spéciales (jour du souvenir, journée de la fille, etc.) étaient soulignées. Les enseignantes et Madame Bisson lui répondent que la semaine des enseignants, la semaine des secrétaires, du personnel de soutien, etc. sont soulignées. Nous avons déjà souligné le jour de souvenir, le défi Pierre Lavoie est aussi déjà venu à notre école. De plus, l'an passé, il y a eu une mosaïque d'afficher à l'école pour la semaine de l'autisme. Par contre, pour que les semaines thématiques ou les journées spéciales soient soulignées, il faut avoir un/une intervenant/intervenante dans l'école qui peut s'en occuper. Monsieur Guimond demande s'il y a ce genre de projet qui pourrait provenir de l'OPP. Madame Bisson mentionne que c'est possible, mais l'OPP doit lui présenter des projets et elle ira consulter les enseignants/enseignantes par la suite. Monsieur Guimond trouve important que la journée de la fille soit soulignée et qu'il y ait des invités qui viennent parler aux filles. Madame Bisson mentionne que nous avons souvent des invités qui viennent parler aux enfants de différents sujets.

20. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20h45.

Approuvé par Monsieur Jonathan Rego

*Nancy Vallerand
Secrétaire*

